



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 2 – Juillet 2003

*Anciens et nouveaux plurilinguismes*

## SOMMAIRE

### **Introduction**

### **Premier chapitre : Les situations de plurilinguisme : aménagement et représentations**

Lambert-Félix Prudent : *Les nouveaux défis de la standardisation. (Comment écrire les langages littéraires, techniques et scientifiques en créole martiniquais ?)*

Claudine Bavoux : *Fin de la « vieille diglossie » réunionnaise ?*

Gervais Salabert : *Les Seychelles : à la recherche d'un trilinguisme équilibré*

Discussion

### **Deuxième chapitre : Écrire en situation de plurilinguisme**

Jacky Simonin : *Médias de contact et contact de langues. Le cas réunionnais*

Norbert Dodille : *Contacts de langues et de culture dans le Journal d'Yvonne Blondel*

Discussion

### **Troisième chapitre : Analyses de langues et de discours en situation de contact**

Jean-Philippe Watbled : *Grammaire créole et grammaire française*

Marinette Matthey : *Le français langue de contact en Suisse romande*

Gudrun Ledegen : *Regards sur l'évolution des mélanges codiques à la Réunion : l'avènement de l'interlecte ?*

Brigitte Rasoloniaina : *Le variaminanana des marchands de Tanjombato, zone rurale d'Antananarivo*

Discussion

### **Quatrième chapitre : Aspects du plurilinguisme en milieu scolaire**

Rada Tirvassen : *Approcher les contacts des langues à partir des outils issus du structuralisme : quel usage effectuer du terme interférence ?*

Sophie Babault : *Plurilinguisme et tensions identitaires chez les lycéens malgaches*

Discussion

# LE FRANÇAIS LANGUE DE CONTACT EN SUISSE ROMANDE

**Marinette Matthey**  
**Université de Neuchâtel**

## Présentation

Une des entrées thématiques de cette Sixième table ronde du Moufia concerne la description des contacts de langues. Le texte qui suit a deux objectifs. Il s'agit tout d'abord de donner des informations sur le contexte suisse romand. Il s'agit ensuite d'illustrer une approche théorique et méthodologique des phénomènes de contacts. Cette approche tente d'intégrer deux traditions disciplinaires bien représentées en Suisse, celle de la dialectologie et celle de la sociolinguistique. La perspective adoptée ici a notamment guidé les travaux d'une équipe de linguistes des universités de Bâle et de Neuchâtel (dirigée par Georges Lüdi et Bernard Py) dans les années 1980-1990 (Lüdi, Py et collaborateurs 1995, Matthey & De Pietro 1997).

Dans la première partie, on trouvera quelques éléments d'histoire utiles pour comprendre le statut du français aujourd'hui en Suisse romande. La deuxième partie propose une catégorisation des différentes marques régionales du français parlé en Suisse romande, dont certaines sont liées au contact de langues, tant en diachronie qu'en synchronie. La troisième et dernière partie thématise les représentations linguistiques des locuteurs romands, en entrant brièvement en matière sur les questions d'insécurité et d'identité linguistiques.

## 1. Le français en Suisse romande : un peu d'histoire<sup>1</sup>

La Suisse romande fait partie du territoire conquis par les Romains, on y a donc peu à peu délaissé les idiomes celtes au profit du latin. Dès le V<sup>e</sup> siècle, les Burgondes, germanophones, s'installent dans la région et adoptent la langue de ses habitants, comme le font la plupart des migrants aujourd'hui.

En se fragmentant et en évoluant en dialectes, les régions galloromanes se scindent d'abord en deux parties (*Oc-Oïl*, VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècle), puis, après le VII<sup>e</sup> siècle, le domaine d'oïl se

---

<sup>1</sup> Les informations de ce chapitre sont principalement tirées de Knecht (1985).

fragmente à son tour. La partie sud-est connaît une évolution différente du reste du domaine d'oïl<sup>2</sup>. On la désigne par le nom de zone *francoprovençale*.

La plus grande partie de la Suisse romande, la vallée d'Aoste et la Savoie, jusqu'à Lyon, font partie de ce domaine du francoprovençal. Si les dialectes sont parlés dans la vie quotidienne jusqu'au XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, très tôt (dès le XIII<sup>e</sup>), le français commence à remplacer le latin dans la langue écrite. Au Moyen Âge, on pense que les quelques privilégiés lettrés devaient déjà parler le français de cette époque. Jusqu'au XVII<sup>e</sup>, on parle donc le dialecte francoprovençal et on écrit le français. Cet idiome fait l'objet de pratiques réflexives et codificatrices, qui engendrent une conscience normative structurant les pratiques d'écriture. Cette réflexion méta- ou épilinguistique ne s'exerce pas sur la langue vernaculaire de tous les jours et le francoprovençal ne fera jamais l'objet d'un processus de grammatisation. Il n'y aura jamais de langue écrite francoprovençale supralocale, ni de littérature, ni de sentiment communautaire lié à une identité francoprovençale.

Aujourd'hui, un dialecte francoprovençal peut encore s'entendre dans les Alpes valaisannes, notamment dans la commune d'Evolène du Val d'Hérens. Ce parler, appelé sans nuance péjorative aucune<sup>3</sup>, « patois d'Evolène » par ses locuteurs, est transmis par les parents à leurs enfants dans le cadre des échanges de la vie quotidienne. Un certain nombre d'enfants sont ainsi bilingues patois-français à leur entrée à l'école (Maître & Matthey, sous presse et à paraître). Ailleurs, les dialectes font encore partie du patrimoine culturel des cantons catholiques de Fribourg et du Jura, mais ils ne sont plus utilisés dans la vie quotidienne. Ils ont complètement disparu des cantons protestants.

Le français régional de Suisse romande conserve des traces de ces vernaculaires francoprovençaux ; elles constituent une première catégorie d'observables, identifiables en diachronie, du contact des langues. Les locuteurs d'aujourd'hui n'ont guère conscience d'utiliser des emprunts anciens aux dialectes locaux. En revanche, le contact avec l'allemand et les dialectes alémaniques, observable en diachronie comme en synchronie, est souvent clairement ressenti dans la conscience linguistique des locuteurs. La Suisse romande est en effet une région marquée par une frontière linguistique avec des régions germanophones, notamment dans les villes de Bienne, Fribourg, Sierre ... D'une manière générale, la migration interne assez importante fait que de nombreuses « variantes de contact » français-allemand (ou français dialecte alémanique) ont pu se développer<sup>4</sup>.

Le chapitre suivant propose une vision synthétique des marques du français de Suisse romande.

## 2. Caractéristiques du français parlé en Suisse romande

Les particularités du français parlé en Suisse romande sont avant tout d'ordre phonétique, phonologique, prosodique et lexical. Mais il serait faux de penser que la variété de français parlée sur le territoire de la Suisse romande est homogène. Très systématiquement, si un trait se rencontre sur tout le territoire romand, il se rencontrera aussi dans la France voisine (Knecht 1979). A l'inverse, nombre d'expressions ne sont connues que très localement.

<sup>2</sup> Le francoprovençal est ainsi une zone archaïque du domaine d'oïl. Sa principale caractéristique est que, au VIII<sup>e</sup> siècle, les [a] accentués en syllabe ouverte se conservent, alors qu'ils passent à [e] dans le reste du domaine d'oïl (lat. PRATU > fr. *pré* / fp. *pra* ; lat. PORTARE > fr. *porter* / fp. *portar*) (Knecht, 1985 : 129).

<sup>3</sup> Le terme *patois* est généralement proscrit de l'usage chez les linguistes français en raison de ses connotations péjoratives. Comme le terme est utilisé par les dialectophones eux-mêmes pour désigner leur propre parler, je le reprends, en soulignant que ce terme conjugue, en Suisse romande, des connotations affectives et identitaires positives.

<sup>4</sup> A propos des aspects linguistiques de la migration interne, cf. Lüdi, Py et collaborateurs (1995).

Des différences d'accents sont généralement perçues par les locuteurs romands : il y a un accent valaisan, fribourgeois, neuchâtelois, vaudois, etc. Les locuteurs d'une région donnée arriveront même à faire des distinctions au sein de cette région. Ainsi, l'accent vaudois de la vallée des Ormonds dans le massif des Diablerets (Préalpes vaudoises) présente des caractéristiques reconnaissables qui le distinguent de l'accent du « Gros de Vaud » situé sur la Plateau suisse... Paradoxalement, l'accent suisse, facilement identifiable pour des Français, n'est pas accepté comme tel par les Romands ! Si cet accent est bel et bien reconnaissable, c'est par sa forme stéréotypée mobilisée dans la publicité ou dans les films (stéréotype souvent véhiculé par la figure emblématique du douanier). Knecht & Rubattel mettent toutefois en évidence un trait commun à tous les accents romands, celui de la résistance à l'oxytonie (accentuation sur la dernière syllabe). Cette particularité peut vraisemblablement être attribuée au substrat francoprovençal :

« On sait en effet que le francoprovençal se distingue des parlers d'oïl surtout par la paroxytonie. Cette résistance se manifeste par l'exploitation de tous les moyens stylistiques permettant en français standard l'accentuation d'une autre syllabe que la dernière. L'accent dit "d'insistance" notamment (...) est extrêmement fréquent et généralement dépourvu de la valeur stylistique qu'il a en français standard. » (Knecht & Rubattel, 1984 : 142).

Cette caractéristique est vraisemblablement à la base du stéréotype de l'accent suisse, tout comme l'absence présumée du style *allegro*, selon l'expression plaisante de Knecht & Rubattel. Aucune étude scientifique n'a cependant jamais été menée de manière systématique sur cette question et les linguistes romands s'appuient souvent sur leur intuition pour mentionner cette caractéristique.

Quelques variantes remarquables du français parlé en Suisse romande sont rangées dans le tableau ci-après en fonction de leur niveau d'analyse linguistique et de leur origine<sup>5</sup>.

Dans la tradition de la dialectologie romande, on distingue généralement quatre sources de variation par rapport au français standard : les archaïsmes du français (la Suisse romande est linguistiquement conservatrice à l'instar de toutes les régions francophones périphériques), les traces du contact avec les dialectes (l'héritage des *patois*), les traces du contact avec l'allemand ou le suisse alémanique (germanismes) et enfin les statalismes (*i. e.* les expressions liées à l'organisation étatique).

Tableau 1 : Un classement des marques régionales du français de Suisse romande

	dialectalisme	archaïsme	germanisme	statalisme
<b>prosodie</b>	<i>résistance à l'oxytonie</i>			
<b>phonétique et phonologie</b>	La Tchaux modzon neidjoter	ami/amie brin/brun	[bRunR] [ʃumakR]	
morpho-syntaxe	j'ai personne vu tu veux tomber <i>suffixe -ée</i>	aider à qqn	il va déjà venir on attend sur lui	
lexique	s'encoubler menée fourre	septante diner (midi) les livrets	sonderfall schubladiser poutser	votation cantons Heimatschutz

<sup>5</sup> Il serait intéressant d'intégrer le niveau d'analyse pragmatique, mais les données manquent à ce propos.

### Commentaire

Au niveau prosodique, nous l'avons vu, le substrat francoprovençal imprime encore ses règles d'accentuation qui semblent l'emporter sur les règles du français.

Tout d'abord des dialectalismes dans les affriquées [ts, dz, tʃ, dʒ], empruntées au patois (La Tchaux : La Chaux-de-Fonds ; modzon : génisse ; neidgeoter : neigeoter (comme pleuvoter)). La conscience linguistique des locuteurs actuels perçoit bien quelque chose d'allogène dans ces phonèmes. On trouve ainsi sous la plume d'un journaliste d'un quotidien romand la graphie segmentée T'chaux, qui montre bien que [tʃ] n'est plus perçu comme un seul phonème alternant avec d'autres dans des paires minimales [tʃo, so, do, mo, bo, po, zo ...], mais qu'il est décomposé selon les règles du système phonologique du français, le [t] devenant une sorte d'électron libre phonétique (au statut peu clair, au demeurant), placé devant Chaux.

La situation périphérique de la Suisse romande fait que le français régional garde des oppositions disparues en français standard. Ainsi en va-t-il de l'opposition de longueur de la voyelle finale entre le masculin ami et le féminin amie [ami / ami:], neutralisée dans beaucoup de français parlés en France. Enfin, dans les régions rurales, la prononciation des noms de famille d'origine alémanique peut encore s'approcher de la forme orale germanique en accentuant la première syllabe, alors que la prononciation urbaine est de plus en plus francisée par l'adoption des règles d'oralisation du français écrit avec l'accentuation sur la dernière syllabe (par exemple : Brunner prononciation vieillie proche de la forme dialectale alémanique [bRunR] à laquelle se substitue la forme francisée [bRunɛR]).

Au niveau morphosyntaxique, on retrouve la trace des dialectes, mais aussi des états de langue antérieurs et des germanismes. La position de personne dans « j'ai personne vu », tout comme l'utilisation du verbe vouloir comme marque du futur proche sont des calques syntaxiques des dialectes francoprovençaux (mais on retrouve l'utilisation de vouloir pour exprimer le futur dans de nombreuses langues, cet usage n'est donc pas propre au français de Suisse romande, il est également attesté en Belgique, en Alsace, en Aquitaine, dans le Poitou-Charente, etc.<sup>6</sup>). La construction aider à quelauun (Lüdi 1981) était courante en français classique, elle s'est conservée en Suisse romande. Enfin on s'accorde généralement à reconnaître des germanismes dans attendre sur quelqu'un (all. auf jemanden warten) ou il va déjà bien venir (i.e. « ne t'en fais pas, il va venir », all. Er wird schon kommen) (Knecht, 1985 : 162).

L'utilisation du procédé de dérivation verbale en -ée est le seul mouvement créatif du français régional : de nombreux verbes d'action sont candidats à ce traitement. Tomber > tombée (« une tombée de lait », i. e un petit peu de lait) ; gueuler > gueulée ; engueuler > engueulée ; beugler > beuglée ; brailler > braillée ; étouffer > étouffée (« une étreinte ») ; grimper > grimpée, etc. Ce procédé est également un héritage des dialectes francoprovençaux<sup>7</sup>. Son sens se spécialise en français régional dans l'idée d'intensité (Voillat 1971). Le potentiel métaphorique des dénominations de l'ivresse est particulièrement bien servi par cette dérivation (assommée, biturée, beurrée, chiée, éreintée, estomaquée, maillée, nuquée, tuée ...).

C'est dans le lexique qu'il est le plus facile de trouver des marques régionales. Voici quelques commentaires à propos des mots exemplifiés dans le tableau ci-dessus<sup>8</sup> :

<sup>6</sup> *Dictionnaire suisse romand*, Éditions Zoé, 1997.

<sup>7</sup> La voyelle finale [e] tend vers une semi-fermeture en [j], notamment dans le canton de Vaud.

<sup>8</sup> Toutes les informations sont tirées du *Dictionnaire suisse romand*, à l'exception des mots *schubladiser* et *Heimatschutz*, qui n'y figurent pas.

- *s'encoubler* est un emprunt au patois inkòblyâ « entraver » qui signifie trébucher, se prendre les pieds dans quelque chose. Le terme est également connu dans les français régionaux des zones limitrophes de la Suisse romande ;

- *une menée* « amas de neige soufflée par le vent » est aussi attesté dans les parlers dialectaux de Belfort, du Doubs et du Jura et le terme est connu également dans la Côte d'Or et en Franche-Comté ;

- *une fourre* « taie ; housse de couette, de matelas » est aussi attesté en Haute-Savoie et dans le Doubs ;

- *septante* se maintient également en Belgique, au Zaïre et au Rwanda. En France, le mot commence à céder la place à soixante-dix dès le XV<sup>e</sup> siècle ;

- *diner* « repas de midi » se maintient aussi dans plusieurs régions des continents européen, américain et africain où l'on parle français. Le sens de repas du soir est une innovation parisienne du début du XIX<sup>e</sup> ;

- *livrets* « tables de multiplication » est attesté en français depuis 1538 mais déjà signalé comme ancien par le Littré en 1867 ;

- *Sonderfall* renvoie à *Sonderfall Schweiz*, littéralement « le cas spécial de la Suisse » et s'emploie souvent avec une nuance d'ironie pour évoquer sa singularité revendiquée. *Alleingang* (« la voie solitaire ») et *Neinsager* (« ceux qui disent non ») vont dans le même sens ;

- *schublader* est une création récente calquée sur le néologisme alémanique *schubladerisieren*, littéralement « tiroiriser », mettre dans un tiroir. Le terme s'emploie pour parler des dossiers qui se retrouvent enterrés, pour une raison ou pour une autre, dans les tiroirs de l'administration fédérale ;

- *votation*, en allemand *Abstimmung*, en italien *votazione*, en romanche<sup>9</sup> *votaziun* est l'opération par laquelle les citoyens et les citoyennes sont appelés à exprimer leur suffrage lors des consultations populaires (élections, initiatives et référendums) ;

- *canton*, *Kanton* en allemand, *cantone* en italien, *chantun* [tʃantun] en romanche désigne les États qui constituent la Confédération helvétique. Il donne lieu en français à de nombreux dérivés *cantonal*, *cantonaliser*, *cantonalisation*, *cantonalisme*, *intercantonal*... ;

- *heimatschutz* a une traduction française « Ligue suisse pour la protection du patrimoine », mais la brièveté de la formule allemande fait qu'elle est souvent utilisée à l'oral en français (« on a obtenu une subvention du heimatschutz »).

Comme on le voit, beaucoup des termes régionaux de Suisse romande se retrouvent en France voisine, voire dans des régions françaises non limitrophes. L'histoire linguistique de la Suisse romande se décline ainsi selon les mêmes caractéristiques que celle des régions françaises périphériques et de la Belgique. Les traces du contact avec l'allemand sont évidemment plus nombreuses qu'en France voisine, mais elles s'observent aussi en Alsace et elles sont beaucoup moins présentes que les traces de l'anglais dans le français du Québec, par exemple. Il serait d'ailleurs inquiétant que ces traces n'existent pas, car cela signifierait que les contacts entre les deux côtés de la frontière linguistique sont inexistantes. Mais ce contact avec l'allemand est vécu comme beaucoup plus important qu'il ne l'est en réalité, et il est ressenti comme une menace pour l'intégrité de la langue française dans les représentations de beaucoup de Romands. Cette menace fantasmagique détermine en grande partie leur conscience normative et leur insécurité linguistique.

<sup>9</sup> Le romanche est la quatrième langue nationale de la Suisse (les trois autres étant respectivement l'allemand, le français et l'italien).



### 3. Les représentations linguistiques en Suisse romande

Les Suisses romands sont bien sûr conscients d'utiliser parfois des expressions régionales et leur attitude face à ces usages n'est pas uniforme, comme nous l'avons montré dans une enquête réalisée à la fin des années quatre-vingt<sup>10</sup>. Nous avons soumis une liste d'expressions diverses à des locuteurs francophones d'âge différents, à Neuchâtel (région romande) et à Bâle (région alémanique), en leur demandant de porter tout d'abord un jugement d'attestation de cette expression en Suisse et ailleurs, puis un jugement d'acceptabilité en situation formelle d'une part, informelle de l'autre. Ces jugements devaient être exprimés dans les deux cas en utilisant une échelle de 1 à 7. La liste à évaluer comportait différentes expressions régionales et standard. Parmi les premières, nous proposons des dialectalismes, des archaïsmes, des germanismes et des anglicismes. Dans le cas où l'expression était jugée non conforme à la norme, les personnes sollicitées devaient donner la ou les raisons de leur jugement en utilisant une liste de critères fournis par nos soins (manière trop régionale de parler, manière de parler trop relâchée, influence de l'allemand, influence de l'anglais, etc.).

Parmi les résultats les plus significatifs, il a été frappant de constater que les jugements d'acceptabilité les plus favorables, en situation formelle et informelle, ont été prononcés au sujet d'un item régional, le fameux *septante*. De même, un anglicisme, certes bien intégré en français (*weekend*), est très favorablement évalué, mieux même que certaines expressions tout à fait standard. Les expressions entraînant les taux d'acceptabilité les plus bas sont les tournures ressenties comme des entorses à la norme grammaticale du français standard apprise à l'école. Ainsi *il veut pleuvoir* ou *on n'a personne vu* – qui sollicitent la conscience normative morphosyntaxique – sont des expressions très sévèrement jugées.

La condamnation de l'emprunt non intégré dans la langue est également sans appel. Un terme comme *Spielgruppe* (« atelier de jeux pour enfants »), qui est un terme courant parmi les migrants romands en Suisse alémanique, n'est pas connu à Neuchâtel, d'où son rejet massif. Nous avons interprété ce résultat comme l'indice d'une conscience linguistique fortement monolingue et très méfiante vis-à-vis de tout ce qui vient de l'allemand. Même un emprunt généralisé extrêmement usuel et standard comme *benzine* (pour essence) est moins bien accepté qu'un régionalisme familier comme *cramine* ou *fricasse* (« grand froid »).

#### 3.1. La phobie des germanismes

Un des résultats les plus intéressants de notre étude est la mise en évidence d'une certaine phobie du germanisme chez les locuteurs romands. En effet, il suffit qu'un terme soit senti comme influencé par l'allemand pour que son acceptabilité diminue ! On le voit dans le tableau ci-dessous pour un échantillon de la population neuchâteloise et un échantillon de la population romande émigrée à Bâle :

Tableau 2 : Acceptabilité des items selon leur origine attribuée par les locuteurs

expression	+ germ.	- germ.	+ germ.	- germ.
	BS	BS	NE	NE
Il veut pleuvoir	2	2,8	2,4	2,8
Elle lui aide	2,6	3,5	2	4,6
On n'a personne vu	2,2	3,7	2,8	3,5

Si les locuteurs ont attribué l'incorrection de l'expression à l'influence de l'allemand, la moyenne des jugements d'acceptabilité (sur une échelle de 1 à 7) diminue fortement et de manière systématique. C'est particulièrement frappant pour l'expression *Elle lui aide* dans

<sup>10</sup> De Pietro & Matthey (1993). Cette enquête a été menée dans le cadre du programme national de recherche « Identité nationale et pluralisme culturel » (PNR 21), cf. Lüdi, Py et collaborateurs (1995).

l'échantillon de la population neuchâteloise. Sans l'attribution « germanisme », l'item est certes jugé incorrect, mais la moyenne des jugements d'acceptabilité tombe de 4,6 à 2 lorsque les locuteurs attribuent l'origine de cette construction non standard au calque de l'allemand *helfen* + *datif* (cas oblique). On remarque également que les moyennes d'acceptabilité ne sont pas très différentes entre les Romands installés à Neuchâtel et ceux de Bâle. L'environnement linguistique alémanique ne semble pas modifier la conscience normative de ces « migrants internes ».

La phobie du germanisme entraîne les puristes romands à en voir partout : toute expression ressentie comme déviante sera facilement taxée de « germanisme », même si ce n'est pas le cas.

On trouve la trace de cette menace fantasmagique dans les médias. En voici un exemple dont la rhétorique, élaborée sur le vocabulaire de la chasse, est particulièrement éloquente :

*« Débusquer les germanismes sous toutes leurs formes, dans le Jura mais aussi en Suisse romande, tel était le thème d'un concours inédit lancé en octobre dernier à Delémont. Une battue organisée par la section Delémont-Moutier du Mouvement romand. Le tableau de chasse, présenté hier soir dans la capitale jurassienne, est éloquent. Plus de cinq cents exemples de germanismes sont parvenus aux organisateurs, au terme d'une chasse de deux mois et demi. » (Le Matin, 14.3.1987).*

Même si les relations entre les communautés romandes et alémaniques ne sont pas ouvertement conflictuelles, on voit dans l'extrait de presse ci-dessous qu'elles ne sont pas à l'abri des tensions identitaires pour autant :

*« Dans un communiqué de la section jurassienne du Mouvement romand, une nouvelle offensive de la germanisation menaçant la Suisse française est dénoncée. En effet, les fédérations des coopératives agricoles, emmenées par la Suisse alémanique, sont prêtes à convertir leur nom en « Landi ». Sous prétexte qu'une appellation commune favoriserait la commercialisation des produits agricoles, on nous propose d'accoler le vocable allemand de « Landi » à la raison sociale des coopératives. On aurait alors, uniformément dans toute la Suisse, des « landi » qui gommeraient les spécificités et les spécialités locales. Ce nouveau bulldozer linguistique anéantirait l'identité des régions romandes et tessinoises (...). » (L'Impartial, date inconnue).*

La peur de la contamination du français par l'allemand est si réelle qu'elle s'est lexicalisée dans la dénomination « français fédéral », dont voici la définition tirée du *Dictionnaire suisse romand* :

*« Français germanisé (ou simplement fautif) des textes produits par l'administration centrale, ainsi que par les entreprises et agences de publicité dont le siège social est situé en Suisse alémanique ; par extension français germanisé ou fautif pratiqué par les Suisses alémaniques (et, éventuellement, par les Suisses romands). »*

Les représentations mises en discours dans ces différents extraits révèlent un certain fantasme de pureté de la langue, qui apparaît comme un idéal devant être visé mais qui reste désespérément hors d'atteinte en raison de l'aliénation sournoise que le voisinage de l'allemand ferait subir au français. Les dires de ce jeune juriste romand installé depuis quelques années à Bâle vont dans ce sens :

*« J'ai un côté un peu puriste, mais, encore une fois, parce que je crois qu'il y a un danger, comme Suisse romand on emploie déjà tellement de germanismes sans s'en rendre compte. » (Lüdi, Py et al., 1995 : 129).*

Il y a donc un certain contraste entre une culture de communication plurilingue bien réelle (les situations de communication exolingues sont relativement fréquentes dans toute la Suisse), et, du côté francophone, des représentations qui restent majoritairement marquées au sceau de l'idéologie monolingue que semblent véhiculer la langue et la culture française.



Ainsi, cette pragmatique plurilingue est non reconnue en tant que telle, en tout cas non valorisée. Cette situation provoque un sentiment d'insécurité linguistique dû à la stigmatisation des variantes régionales, surtout lorsque celles-ci ont une origine allogène ou sont perçues comme telles. Mais tout stigmaté est susceptible d'être retourné à son profit par la communauté qui en est victime. Ainsi, peu rassurés sur leur compétence en français pourtant langue maternelle, il me semble que les Suisses romands ont tendance à se méfier de l'art du verbe, perçu comme une caractéristique un peu trop française... L'anecdote suivante est révélatrice de ce sentiment mitigé envers les « beaux parleurs ». Lors d'une émission télévisée interactive consacrée au 700<sup>e</sup> anniversaire de la Confédération<sup>11</sup>, un débat réunit plusieurs participants, dont un sociologue. Lors des échanges, ce dernier est plus véhément que les autres : il prend souvent la parole, n'hésite pas à couper ses interlocuteurs, à parler en même temps qu'eux. Ces derniers, une femme et trois hommes, interviennent plus posément, sans mouvement corporel marqué, leur temps de parole est généralement plus bref. A la fin de l'émission, le journaliste chargé de résumer les questions des téléspectateurs fait part de plusieurs commentaires qui vont dans le même sens : « mais qui est donc ce monsieur qui ne parle pas comme les autres. Est-il français ? » demandent un certain nombre de téléspectateurs que l'on sent un brin agacés par le sociologue volubile... Le journaliste esquisse un sourire amusé, l'intéressé se dit flatté et on en déduit donc qu'il est suisse mais heureux d'être pris pour un Français !

Mais la « Swiss pride » existe, elle s'exprime par exemple dans cette remarque d'un journaliste de la radio, qui s'indigne qu'un reportage produit et réalisé en Suisse romande comporte des soixante-dix et des quatre-vingt-dix plutôt que des septante et des nonante... « Ce n'est pas normal » fait-il remarquer. « C'est pour l'exportation » lui répond son confrère, un peu gêné.

Les locuteurs romands entretiennent donc avec leur langue un rapport ambigu qui repose sur un double mouvement de distanciation identitaire. Il faut à la fois marquer son entière appartenance à la communauté francophone par le rejet anxieux des germanismes et se démarquer de la francité en cherchant à valoriser une identité romande, voire suisse.

#### 4. Pour terminer

Il y a plusieurs manières d'aborder la description des contacts de langues au sein d'une communauté. La perspective adoptée dans les lignes qui précèdent me semble être caractérisée par deux points.

Premièrement, il est important d'avoir recours à l'histoire, à la diachronie, pour décrire une variété de langue à un moment donné. Les travaux de dialectologie menés par les linguistes romands constituent un domaine de connaissances que les sociolinguistes du français régional actuel ne peuvent ignorer.

Deuxièmement, l'étude du point de vue des locuteurs sur leurs pratiques linguistiques quotidiennes – *i.e.* l'étude de leurs *représentations* – est indispensable dans toute démarche sociolinguistique qui vise à élaborer des « constructions au deuxième degré » (Schutz 1987), c'est-à-dire des objets de pensée scientifique *fondés* sur des objets de la « pensée courante ». L'étude de ces objets de la pensée courante que sont les représentations linguistiques a tout à gagner d'une multiplication des « angles d'attaque ». Les données présentées ici ont été soit sollicitées par questionnaire, soit identifiées au sein du discours (entretiens de recherche ou parole médiatique). L'utilisation conjointe de ces deux méthodes produit un faisceau d'indices qui aident à mieux cerner le contenu des représentations et le rôle qu'elles jouent dans l'identité linguistique des locuteurs.

<sup>11</sup> Emission *Table ouverte*, Télévision suisse romande, juin 1991.

## Bibliographie

- DE PIETRO, Fr., MATTHEY, M., 1993, « Entre insécurité et identité linguistique : le cas du français à Neuchâtel (Suisse) », dans Francard, M. (Ed.) *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*, Louvain-la-Neuve, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19/3, Vol. I, pp. 121-136.
- KNECHT, P., 1979, « Le français en Suisse romande : aspects linguistiques et sociolinguistiques », dans Valdman, A. (Ed.) *Le français hors de France*, Paris, Honoré Champion, pp. 249-258.
- KNECHT, P., RUBATTEL, Ch., 1984, « A propos de la dimension sociolinguistique en Suisse romande », dans *Le français moderne*, n° 52, pp. 138-150.
- KNECHT, P., 1985, « La Suisse romande », dans Schläpfer, R. (Ed.), *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Zoé, pp. 127-169.
- LÜDI, G., 1981, « Sémantique, syntaxe et forme casuelle. Remarques sur la construction *aider à qn* en français romand », dans *Vox Romanica*, n° 40, pp. 85-97.
- LUDI, G., PY, B., DE PIETRO, J.-Fr., FRANCESCHINI, R., MATTHEY, M., OESCH-SERRA, C., QUIROGA, Ch., 1995, *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, Lausanne, L'Age d'Homme.
- MAITRE, R., MATTHEY, M., sous presse, « Le patois d'Evolène, dernier dialecte francoprovençal parlé et transmis en Suisse ». *Actes du colloque « Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique »*, Amiens, 21-24 novembre 2001.
- MAITRE, R., MATTHEY, M., à paraître, « Le patois d'Evolène aujourd'hui... et demain? » *Actes du Colloque « L'Écologie des langues »*, Institut de Memramcook, Université de Moncton, 21, 22 et 23 août 2002.
- MATTHEY, M., DE PIETRO, J.-Fr., 1997, « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? », dans Boyer, H. (Ed.) *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan, pp. 133-190.
- SCHLÄPFER, R. (Ed), 1985, *La Suisse aux quatre langues*, Genève, Zoé.
- SCHUTZ, A., 1987, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Méridiens Klincksieck.
- VOILLAT, F., 1971, « Aspects du français régional actuel », dans Marzys, Z. (Ed.) *Actes du colloque de dialectologie francoprovençale*, Neuchâtel, Genève, Droz, pp. 216-241.

# **GLOTTOPOL**

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction** : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

**Conseiller scientifique** : Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef** : Claude Caitucoli.

**Comité scientifique** : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture** : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli